

La Fondation Rotary



**Anciens de la Fondation
Prix international
Service à l'humanité**

2009-2010

L'OBJECTIF DE CE PRIX EST DE RECONNAITRE LES ACTIONS ET LA CARRIERE D'UN ANCIEN DE LA FONDATION EXEMPLIFIANT L'IDEAL ROTARIEN DE *SERVIR D'ABORD*.

L'objectif de ce prix est de reconnaître les actions et la carrière d'un Ancien de la Fondation exemplifiant l'idéal rotarien de *Servir d'abord*. Chaque zone forme une commission pour sélectionner son candidat et les administrateurs de la Fondation choisissent le lauréat parmi les candidatures proposées par les zones. Chaque année, les zones ont la possibilité de proposer un candidat. Le lauréat reçoit son prix lors de la convention annuelle du Rotary. Ce prix est ouvert aux anciens boursiers, chefs et membres d'équipe EGE, récipiendaires d'une subvention pour Volontaires, pour professeurs de l'enseignement supérieur ou pour étude de faisabilité.

Critères d'attribution

Les candidats doivent :

- S'être engagés dans une œuvre humanitaire d'envergure et s'être distingués au plus haut niveau dans leur profession.
- Avoir joué un rôle sur la scène internationale. La carrière et les actions du candidat idéal doivent dépasser le cadre de la collectivité et avoir un impact positif sur la vie d'hommes et de femmes au niveau national ou international.

Lignes de conduite

- Chaque district peut proposer un candidat ; le candidat peut être parrainé par un autre district, peut résider, avoir étudié ou servi dans un autre district.
- Les anciens administrateurs de la Fondation, gouverneurs en fonction, responsables Anciens de la Fondation de district, coordinateurs Anciens de la Fondation et coordinateurs régionaux de la Fondation Rotary sont habilités à proposer un candidat.
- Les candidatures doivent être approuvées par le gouverneur en exercice.
- Les nominations doivent comprendre une description précise des accomplissements du candidat le qualifiant pour ce prix. Il est fortement conseillé de fournir une documentation étayant le dossier et illustrant les succès du candidat.
- Un dossier complet comprend le formulaire de nomination, un curriculum vitae, une description précise des actions réussies de la personne et une photographie du candidat (numérique ou papier).
- La remise de dossier de candidature sous forme électronique est fortement encouragée.

Date butoir

- Les commissions de zone fixent leur propre échéance. Les dossiers de candidature doivent être envoyés par les districts à la commission de zone appropriée, présidée par le coordinateur régional de la Fondation.
- Les zones éligibles doivent faire parvenir leur nomination au Secrétariat du R.I. avant le 31 décembre.
- Une zone ne peut présenter qu'un seul candidat.
Le lauréat de chaque zone doit être annoncé et honoré lors d'une importante manifestation de zone comme un colloque

Conditions d'éligibilité

- Les candidats doivent avoir rempli toutes les conditions relatives au programme.
- Leur participation à un programme de la Fondation doit remonter à au moins 10 ans (année 1998-1999 ou antérieure).
- Ils doivent pouvoir accepter le prix en personne à la convention du Rotary de Montréal (Canada) en juin 2010 ; le prix ne sera pas remis à titre posthume.
- Le prix Service à l'humanité ne peut être reçu qu'une seule et unique fois.